

**Rencontre virtuelle du GTSAN
Jeudi 16 mars 2023**

Ordre du jour

1. Présentation mise à jour panier alimentaire et Perspectives de la campagne agricole de printemps (CNSA) ;
2. Présentation des résultats de la mise à jour de l'IPC (CNSA) ;
3. Présentation sur les actions anticipées/financement basé sur les prévisions (HI) ;
4. Validation de la note méthodologique de la valeur de transferts monétaires (FSS) ;
5. Analyse de la planification des acteurs (FSS) ;
6. Divers.

I. Synthèse

La rencontre GTSAN spécial pour la présentation des résultats de la mise à jour de la classification projetée IPC couvrant mars à juin 2023 a eu lieu le jeudi 16 mars 2023. Une quatre-vingtaine de personnes (Voir la liste de présence en Annexe) y a assisté. D'une part, une partie de l'équipe de la Direction technique de la CNSA et celle du Secteur SÉCAL ont participé en présentiel à la Salle de conférence de ladite institution sise au # 18, Delmas 83. D'autre part, différent.es représentant.es de diverses structures (Institution étatique, Coopération internationale, Agence des Nations Unis, Organisation Internationale et Organisation nationale) intervenant dans le Secteur de la SAN ont participé à la réunion à travers la plateforme zoom. L'essence des discussions tenues au cours de cette rencontre organisée suivant un mode de participation hybride ont porté sur les points suivants : la mise à jour de la valeur du panier alimentaire de février 2023, la mise à jour des résultats de la classification projetée IPC, le financement basé sur les prévisions, la validation de la note de recommandation de la nouvelle valeur du transfert monétaire d'urgence et l'analyse de la planification des partenaires.

II. Ouverture de la rencontre

La rencontre sur la présentation des résultats de la mise à jour de la classification projetée IPC couvrant mars à juin 2023 a été ouverte par le Coordonnateur de la CNSA. Au cours de son intervention, il a rappelé l'importance de la classification de la sécurité alimentaire visant à fournir aux différentes parties prenantes des informations fiables (issues d'une approche méthodologique standardisée, consensuelle et exploitable) qui sont susceptibles d'influencer la prise de décision. Aussi, il a mis l'accent sur la nécessité de converger les réflexions ainsi que les efforts dans une logique de multisectorialité afin de s'attaquer aux causes structurelles et aux effets des chocs ponctuels responsables de la détérioration continue des conditions de la sécurité alimentaire. Et, il a proposé l'agenda de la rencontre aux participant.es tout en leur souhaitant une active participation.

III. Présentation de la mise à jour du panier alimentaire et Perspectives de la campagne agricole de printemps

La présentation de la mise à jour de la valeur du panier alimentaire de février 2023 et des perspectives de la campagne agricole de printemps a été articulée autour des principaux points et des discussions suivants :

- Le panier alimentaire présenté n'étant pas nutritionnel permet de suivre l'accès des ménages aux aliments de base dans le temps et dans l'espace en analysant les produits qui reflètent les préférences et les stratégies alimentaires des ménages en insécurité alimentaire ;
- En février 2023, la valeur du panier alimentaire était de 27 485 GHT/ménage pour les besoins équivalent 1 870 kcal pppj pendant un mois et de 30 866 GHT couvrant 2 100 kcal (normes sphères) ;
- Par rapport au mois de janvier 2023, la valeur du panier a subi une augmentation de 1 % tandis qu'en glissement annuel, une hausse de 88 % a été enregistrée ;
- Les marchés de Jacmel, de F. des-Nègres, de Ouanaminthe et de Hinche sont affectés par la hausse en rythme mensuel ;
- La hausse en glissement annuel a affecté surtout les marchés du Cap-Haitien, de Ouanaminthe, de F. des-Nègres et de Jacmel ;
- Les causes de ces importantes augmentations sont : Perturbation persistante de l'offre de carburant, hausse des taux de change (Dollar USD et Peso), violence des groupes armés, faibles performances de la campagne agricole, etc...

- Les cours du riz sont en hausse tant en glissement annuel que mensuel : 24% par rapport à février 2022 et 1% par rapport à janvier 2023 ;
- Pour les trois prochains mois (mars – juin 2023), les modèles de prévisions climatiques prévoient une pluviométrie en dessous de la normale et une température au-dessus de la normale ;
- Ci-dessous sont présentés les éléments de recommandation pour tenter de sauver la campagne d'hiver 2022 :
 - **Création d'activités HIMO afin d'améliorer l'accès aux revenus pour les ménages**
 - a) Travaux de maçonnerie pour réparer les canaux d'irrigation ;
 - b) Curage des canaux d'irrigation ;
 - c) Entretien des pistes rurales, mise en place de structures anti érosives.
 - **Faciliter l'Accès aux intrants pour les agriculteurs**
 - a) Approvisionnement des dépôts des DDA ;
 - b) Distribution de kits agricoles (semences, fertilisants, outils) ;
 - c) Renforcement des petites entreprises agricoles ;
 - **Amélioration de l'offre de service des motoculteurs pour appuyer les agriculteurs à préparer leurs sols**
 - **Renforcer le champ école paysan (CEP)**
 - a) Sensibiliser les organisations de jeunes à pratiquer l'agriculture
 - b) Fournir des ressources aux organisations pour créer des CEP
- La baisse en rythme mensuel pour certaines régions inversement à la hausse du taux de change est la résultante de l'arrangement des gangs pour laisser passer les produits moyennant une paie de passage et d'un accès physique ainsi que financier au carburant amélioré comparé au dernier trimestre de l'année 2022 ;
- Selon les résultats de ENSSAN 2022, près de la moitié des enquêtés ont déclaré les problèmes climatiques comme facteur blocage, entre autres, du développement de l'agriculture.

IV. Présentation des résultats de la mise à jour de l'IPC

Les principaux éléments issus de la présentation et des discussions sur les résultats de la mise à jour de l'IPC sont les suivants :

- En guise de rappel l'IPC est *un cadre de classification mondial pour les insécurité alimentaires aiguë et chronique ainsi que la malnutrition aiguë* développé autour de quatre valeurs fondamentales ;
- L'IPC aiguë permet de classer les situations d'insécurité alimentaire en 5 phases : minimale, stress, crise, urgence et famine ;
- La mise à jour de l'analyse de mars 2023 s'est basée sur de nouvelles informations permettant d'actualiser les hypothèses de la période de projection (mars – juin 2023) utilisées en septembre 2022 : l'évolution de la situation socio-politiques et économique, les conditions sécuritaires/climatiques et l'assistance humanitaire ;
- La mise à jour de la situation projetée a été conduite sous la direction de la CNSA avec la participation de 35 analystes représentant 22 institutions (gouvernement, agence NU, ONG Nat./Int. et PFT) ;
- Du point de vue cartographique, aucun changement n'a été enregistré par rapport à la projection mais quant au pourcentage, il est passé de 48 % à 49 % soit de 4.7 M à 4.9 M de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire urgente ;
- Parmi les 32 zones analysées, 15 zones se trouvent en Phase 4 de l'IPC (Urgence) : les deux zones du département de la Grand'Anse (HT07 et HT08), celles du département du Nord-Ouest (HT01 et HT02), la partie côtière du Sud (HT08), la zone des Nippes HT01, le Haut Plateau (Centre HT03), la zone Nord HT03, Nord-Est HT02, la zone Artibonite HT03, du Sud-Est HT07, la Gonâve ainsi que les quartiers pauvres et très pauvres de Cité-Soleil, de la Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince ;
- Les facteurs déterminants des conditions de sécurité alimentaire sont : expansion de la violence des gangs, inflation, faible niveau de l'assistance alimentaire humanitaire et faible récolte des campagnes agricoles ;
- Les facteurs qui risquent d'affecter la sévérité de la situation d'insécurité alimentaire sont :
 - a) Violence des gangs ;
 - b) La tendance des prix du pétrole ;
 - c) La pluviométrie pour la campagne de printemps 2023 ;
 - d) Les Perspectives du pouvoir d'achat des ménages ;
 - e) Les Perspectives de l'économie haïtienne ;

- f) Le niveau d'assistance dans les zones de préoccupation.
- Le travail sur la priorisation des communes montre 75 sont en priorité 1 (zone en IPC 4), 21 en priorité 2 et 44 en 3 ;
- Une précision a été apportée pour le Nord-Est correspondant à une seule zone d'analyse (zone de moyens d'existence) classée en Phase 4 conformément à la règle de 20 % pour le phasage et des pourcentages dans les autres phases d'où la nécessité de travailler avec les Observatoires de la Sécurité alimentaire de la CNSA pour un meilleur ciblage géographique (valable pour tous les départements) ;
- Le niveau de sévérité extrême qui a été enregistrée, pour la première fois en Haïti, pour les zones analysées à Cité Soleil avec une proportion de ménages en phase 5 (« catastrophe ») a connu une amélioration ; Cité Soleil n'a plus 5 % de sa population en IPC 5.

V. Présentation sur les actions anticipées/financement basé sur les prévisions

La présentation sur les actions anticipées et le financement basé sur les prévisions est articulée autour des principaux éléments suivants :

- Entre 2002-2022, 90% des catastrophes enregistrées en Haïti sont d'origine climatique, sont responsables 3 707 morts et ont affecté 8 millions de personnes ;
- En général, les crises d'origine météorologique et climatique seraient prévisibles, car elles se produisent avec une récurrence statistiquement prévisible ;
- Une évaluation récente de la prévisibilité des crises humanitaires passées, basée sur les appels de fonds de l'ONU, a révélé :
 - a) 20% des crises sont hautement prévisibles (événements pour lesquels nous savons ce qui va se passer, quand et quel en sera l'impact) ;
 - b) 35 % des crises sont quelque peu prévisibles (événements que nous identifions généralement comme possibles, mais pour lesquels nous ne disposons pas encore de toutes les informations critiques concernant le moment, le lieu et l'impact) ;
 - c) Les 45 % de crises restantes sont difficiles à prévoir (événements pour lesquels nous ne disposons pas de toutes les informations essentielles).
- Pour mieux anticiper et répondre, il est nécessaire de considérer des éléments de la préparation et de la réponse à l'urgence dans la définition des actions anticipées, qui sont critiques en termes de temps de mise en œuvre dans la fenêtre d'opportunité ;
- L'Action Anticipée (AA) est définie comme un ensemble d'interventions humanitaires déclenchées en utilisant la science de la météo et du climat pour anticiper les impacts

possibles dans les zones à risque et mobiliser automatiquement les ressources avant un événement ;

- L'AA a 3 composantes : Analyse des risques, Plans préétablis (Réponses, relèvement) et Financement pré-positionné ;
- Les phénomènes climatiques extrêmes ont pour effet d'aggraver les facteurs connectés à l'insécurité alimentaire et pour gérer efficacement ces problèmes interdépendants et éviter les catastrophes humanitaires en cascade, nous devons impérativement passer de la réponse aux crises à une gestion des risques plus agile.

VI. Note méthodologique et de recommandation de la valeur du transfert monétaire d'urgence

- La note méthodologique et de recommandation de la valeur du transfert monétaire d'urgence a été présentée aux partenaires ;
- La méthodologique utilisée est basée sur le choix d'un intervalle (23 139 GHT) entre le GAP non couvert par les ménages en insécurité alimentaire et la valeur du [panier alimentaire](#) pour le mois de novembre ;
- Deux scénarii de conversion sont utilisés : taux de change de 145.47 HGT pour 1 USD au 21 décembre 2022, soit \$ 159 USD et taux moyen entre 21 octobre, 21 novembre et 21 décembre, soit \$ 172 USD ;
- Tenant compte de la capacité opérationnelle des partenaires (projet soumis aux bailleurs et capacité d'adaptation), la recommandation est d'utiliser le panier alimentaire de \$ **159 USD/mois/ménage**.

VII. Analyse de la planification

Ci-après la synthèse de l'analyse de la planification à partir des mises à jour partagées par les partenaires.

Département	Activité	Unité de planification		
		Assoc/ Coopératives	Ménages	Personnes
Artibonite	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)			115,465
	OS2.1.A4 - Soutien à la résilience et Food For Work/Assets (Cash/Food For Work, For Training, For Rehabilitation and Agriculture)		60	
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			9,872
Centre	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)			68,681
	OS2.1.A2 - Appui à la production animale et l'élevage	8		325
	OS3.A2 - Renforcement des capacités institutionnelles et des communautés en réduction et gestion des risques et crises.			25
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			8,610

Grande_Anse	OS1.A2 - Transferts monétaires à usage multiple, Multi-purpose cash (MPC)		850	342
	OS2.1.A1 - Appui à la production agricole		500	
	OS2.1.A4 - Soutien à la résilience et Food For Work/Assets (Cash/Food For Work, For Training, For Rehabilitation and Agriculture)		1,177	174
	OS2.2.A1 - Appui aux AGR et coop. agricoles	5,260		
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			734
Nippes	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)		5,562	34,242
	OS1.A2 - Transferts monétaires à usage multiple, Multi-purpose cash (MPC)		1,500	
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			4,109
Nord	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)			99,688
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			7,257
Nord_Est	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)			61,655
	OS2.1.A4 - Soutien à la résilience et Food For Work/Assets (Cash/Food For Work, For Training, For Rehabilitation and Agriculture)		73	
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			1,941
Nord_Ouest	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)			116,630
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			15,643
Ouest	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)		14,300	138,637
	OS2.1.A1 - Appui à la production agricole		200	
	OS2.1.A2 - Appui à la production animale et l'élevage			215
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			57,311
Sud	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)		8,328	67,805
	OS2.1.A1 - Appui à la production agricole		2,800	
	OS2.1.A2 - Appui à la production animale et l'élevage		1,000	
	OS2.1.A4 - Soutien à la résilience et Food For Work/Assets (Cash/Food For Work, For Training, For Rehabilitation and Agriculture)		5,914	
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			3,679
Sud_Est	OS1.A1 - Assistance alimentaire d'urgence (inkind & CBT)			23,729
	OS2.1.A2 - Appui à la production animale et l'élevage			75
	SA2.2A3- Cantines scolaires. Appui a l'alimentation et nutrition d'enfants en âge scolaire.			4,589

Points d'action

- Partager la note méthodologique et de recommandation de la valeur du transfert monétaire d'urgence ;
- Inviter les acteurs à mettre en œuvre des activités pour appuyer les agriculteurs dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de printemps 2023 dans un contexte où les capacités des familles agricoles sont réduites.

Annexe 1

Liste de présence

1. JEAN ULYSSE HILAIRE/ CNSA
2. ANNE MOISE
3. JUDE DIMANCHE/CNSA
4. TILEON/CNSA
5. HARMEL CAZEAU/CNSA
6. ANDRE LOUIDOR/CNSA
7. ABNEL
8. AËLA SAUVIE JEAN PAUL
9. SNOLD JOSEPH/CNSA
10. JOLAINE BOLIVAR/CNSA
11. ANNE-LINZ SENADIN
12. LAURA/AVSI
13. BEATRICE MOSELLO/ADELPHI
14. BORGELA
15. CARL W. F MARCELIN/ECHO
16. CARLOT OSCAR
17. CLAUDETTE
18. CORIOLAN/ IHSI
19. DAGOBERT JEAN LOUIS
20. DIONCY VEDRINE
21. EDDY LEBELOMN/ USAID/OHA
22. ERTHA/ GOAL HAITI
23. FABIEN TALLEC/FAO
24. FADSON ISRAEL/ SAVE THE CHILDREN
25. FERDINAND...../ SECAL
26. FLORANTINE DAVID/ ALIANZA POR LA SOLIDARIDA
27. GILBERT BUTEAU/ CARE HAITI
28. HÉLÈNE
29. JACKSON BIEN-AIME/MDE/ONQEV
30. JAMSON TERANFORT/ CARE HAITI
31. JEAN CARREL NORCEIDE/ FAO/CNSA
32. JEROME
33. JOHNSON ESTIME/ GOAL
34. JOSE LUIS ROJO/ AECID
35. JOVENEL
36. KESNEL RICHEMONT
37. LARISSA MARCELIN
38. LAUREBOUDINAND/PAM
39. LILI BAZIN/ HUMANITY & INCLUSION
40. LOGISTA FED
41. LUCIE JOUANNEAU/ FAO
42. MARANATHA DINAT/ CONCERN WORLDWIDE HAITI
43. MARC PROST
44. MARIE LUCIENNE JOSEPH/ GOAL
45. MARKENS SAINT JUSTE
46. MARKENSON PAUL
47. MARKENTA DABO/OCHA
48. NELLY M
49. N GNANMONT
50. PANIER
51. PIERRE NELBY MATHIEU
52. PIERRE NORZERON
53. PIERRE-PHILIPPE ELIAS
54. PSAT HAITI
55. RAYNOLD SAINT VAL/ FEWSNET
56. REGINE JOSEPH/ OCHA
57. REDELER PHILIUS
58. ROSE SANOVIALA DESIR
59. ROSELYNE FERNAND
60. ROSEMON ASPILAIRE
61. RUBAIN BERNARD
62. SAMIRA ARIZ
63. SAMUEL LUCIEN
64. SERGE TURIN/ CONCERNE WORLDWIDE HAITI
65. SERGO NOTUS/ FAO
66. SPENCERADRIEN MAC MURAY/ADELPHI
67. TANJA HAIMANN/ DT AAA
68. VIARD JEFF MYKO
69. VICTORIA JEAN LOUIS
70. YSEMOLIACADET
71. KESNER JEAN LOUIS/MEF
72. SE LUNDY
73. COORDINATION CNSA
74. DESTIN CASSANDRE/CNSA
75. FODANE EDMOND
76. GREGORY FRANCOIS/CRS
77. GUILLAUME NOBLET/ IMPACT REACH
78. JOHN BENJAMIN/ FH HAITI
79. MAHOMED DABO
80. PIERRE GANAELLE TOUSSAINT/PC
81. ABIMAEEL PIERRE
82. GABRIELE REGIO/ AVSI
83. JEAN DUD-CASSON/CNSA
84. KEPLINE PLACIUS/ CNSA
85. RIDELER PHILIUS
86. FODANE EDMOND
87. KENDY M
88. LAFORTUNE
89. JUDE SUFFRIN/ WORLDVISION HAITI

EN PRESENTIELLE:

1. JEAN ULYSSE HILAIRE
2. PIERRE NELBY MATHIEU
3. SNOLD JOSEPH
4. ANDRE LOUIDOR
5. JOLAINE BOLIVAR
6. CASSANDRE DESTIN